

Esprit de Noël à l'école de Saint-Just



Notre porte drapeau à Saint-Pierre d'Autels

La mare de La Chapelle-Réanville



Sommaire

LA VIE DES ASSOCIATIONS P6

ENFANCE ET JEUNESSE P8

ENVIRONNEMENT P10

VIE LOCALE P12

VIE MUNICIPALE P13



Evènements
à ne pas manquer :

✓ Popot'art le samedi 8 février
à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

✓ Élections municipales
les dimanches 15 et 22 mars



ANTOINE ROUSSELET

Chers habitantes et habitants de nos trois villages,
Au-delà des traditionnels vœux de début d'année comme santé, amour, réussite et prospérité, je tenais surtout à partager avec vous mon vœu le plus cher : celui de changer notre regard sur la vie.

Je vous souhaite donc de regarder la vie du bon côté, de voir ce qu'il y a de beau et de bon dans votre vie, de relativiser les aspects moins agréables.

Je vous souhaite que le mot « convivialité » prenne tout son sens. Que chacun se dise qu'il porte la responsabilité du mieux vivre ensemble et que nous n'hésitions pas à nous dire « bonjour » plus souvent, à nous soucier davantage de nos voisins.

Je vous souhaite de ne pas vous enfermer, de vous ouvrir aux autres et pourquoi pas d'oser cette folie de se regarder soi-même ainsi que les autres avec bienveillance.

Je souhaite à ceux qui le peuvent de s'engager et de s'oublier parfois pour le bien d'autrui.

Je vous souhaite de ne pas vous résigner et de croire encore que nous pouvons bâtir un monde meilleur et plein de promesses.

Et j'espère que vous trouverez dans ce troisième numéro de l'Écho les nouvelles qui vous rendront nos villages encore plus familiers.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville

✓ **Un équipage de notre commune participe à la
23^{ème} édition du 4L TROPHY du 19 février au 1^{er} mars**



Le 4L Trophy est le plus gros événement sportif et solidaire d'Europe pour les jeunes de 18 à 28 ans de toutes nationalités.

Chaque année, plus de 1 300 4L partent du Village-Étape de Biarritz pour 12 jours, durant lesquels les participants parcourent 6 000 km, traversent trois pays : la France, l'Espagne en liaison libre jusqu'au port d'Algesiras d'où ils embarquent pour le Maroc. Tanger est le point de départ de l'aventure marocaine, six étapes dans le grand sud jusqu'aux dunes du Sahara et terminus Marrakech.

Le tout dans un bon esprit, car c'est une course d'orientation sans chrono, le classement est uniquement en fonction du nombre de kilomètres parcourus, personne n'est laissé au bord de la route et chacun s'entraide.

Cette course met également l'accent sur la solidarité et l'engagement éco-citoyen.

C'est une course humanitaire, l'un des objectifs est d'acheminer aux enfants marocains des fournitures scolaires et sportives et ainsi permettre à 3 000 enfants dans la pauvreté d'être scolarisés via l'association « Les enfants du désert ». Le rôle de l'équipage est donc de remplir la 4L pour leur apporter un maximum de fournitures et de matériel.

Depuis l'édition 2011, l'association « 4L solidaire » a également mis en place une action d'entraide en faveur de la population française.

Elle demande à chaque équipage d'apporter 10 kg de denrées non périssables sur le Village-Départ. La nourriture collectée est ensuite confiée à la Croix-Rouge.

Il s'agit donc d'une expérience humaine qui entraîne une grande solidarité entre les participants et envers la population locale.

L'équipage N°95 « 4L & Lui » est composé de Maxime L'INTERMY le pilote et de la copilote Clotilde PAPA VOINE résidente de notre commune à Saint-Pierre d'Autils. Tous deux sont étudiants en école d'ingénieurs à l'ISAT Nevers.

Nous sommes fiers de les accompagner et de les soutenir dans cette aventure.

« Le principe du 4L Trophy nous a séduits du fait de concilier la technique et le défi sportif du rallye à notre envie de donner de notre temps pour une bonne cause. » Clotilde Papavoine

Pour suivre leur aventure :

Page Facebook : 4L & Lui

Page Instagram : 4letlui2020

À leur retour, une présentation et un échange sur leur expérience seront proposés aux jeunes de notre commune par l'équipage 4L & Lui, à suivre sur lachapellelongueville.fr

**PARC SOLAIRE DES TERRES-NEUVES : 127.800 panneaux voltaïques sur les territoires de
LA CHAPELLE-LONGUEVILLE et de SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL**



Les habitants de La Chapelle-Longueville connaissent le CNPP¹ dont l'entrée se situe sur la route reliant Saint-Just à La Chapelle-Réanville. Cette structure, spécialisée dans la sécurité incendie et explosion, la sûreté, la malveillance, la cybersécurité etc. s'est installée en 1988 sur le site de l'ancienne raffinerie BP sans occuper la totalité du terrain.

Bien plus tard, un projet est lancé en vue de créer sur une partie des friches disponibles situées sur les territoires des communes de La Chapelle-Longueville et de Saint-Etienne-sous Bailleul un parc solaire de 18 hectares. Car même si le soleil brille un peu moins souvent en Normandie que dans le midi, le recours aux panneaux solaires y est tout-à-fait rentable et correspond à l'objectif du gouvernement de doper la croissance de l'énergie solaire.

Le projet a été conduit par la société RES, le plus grand exploitant indépendant d'énergies renouvelables sur le marché français. La centrale comprend 127.800 panneaux photovoltaïques représentant une puissance totale de 15,3 MW ce qui correspond à la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de plus de 14.000 personnes.



Les installations ont été acquises en mai 2019 par la société d'économie mixte West Energies et la Banque des territoires. Le SIEGE 27, Syndicat d'énergie de l'Eure, est ultérieurement entré au capital.

Cette installation baptisé PARC SOLAIRE DES TERRES NEUVES qui est la plus grande centrale photovoltaïque de Normandie a été inaugurée le 25 novembre dernier par Élisabeth BORNE, ministre de la transition écologique et solidaire et Sébastien LECORNU, ministre chargé des collectivités territoriales, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles ...notre maire Antoine Rousselet.

Et après la cérémonie, c'est à la mairie de Saint-Just, mairie officielle de la nouvelle commune, qu'Antoine Rousselet a reçu les ministres et le préfet de l'Eure pour un déjeuner-buffet express.

¹ Centre National de Prévention et de Protection

HOMMAGE

À NOTRE PORTE-DRAPEAU !



peu par nostalgie de ce temps qu'il assure plus tard sa mission de porte-drapeau qui l'a conduit également dans la capitale, à l'Arc de triomphe et aux Invalides.

Avec son épouse Nicole, aujourd'hui de santé difficile, ils ont eu 3 enfants - deux garçons et une fille - tous nés à Vernon et qui ont passé leur enfance dans la maison de la rue de la Haute-Marâtre. Ils ont aujourd'hui plus de 50 ans.

- Est-ce que c'était mieux avant ? « Ah non ! C'est mieux maintenant : on a une machine à laver, un frigo... ».

Merci à notre fier porte-drapeau d'avoir accepté de se raconter pour les lecteurs de l'Écho !

Le 11 novembre 2019, Émile Dagommer a sorti ses plus beaux habits. Il se prépare à assurer sa mission de porte-drapeau dans le cadre des cérémonies organisées par la municipalité. Dans la cour de la mairie de Saint-Pierre, le cortège se forme : Émile Dagommer, coiffé de son calot et portant gants blancs, endosse le baudrier, déroule soigneusement le drapeau rangé dans son étui et le hisse devant tous ceux qui sont venus rendre hommage aux Morts pour la France. On l'invite à monter avec le maire dans une jeep authentique conduite par un passionné de véhicules militaires et tout le monde se retrouve au cimetière devant le monument aux morts où la cérémonie peut commencer. Le maire lit le discours du ministre, le délégué « Défense » celui des Associations de combattants et le clairon exécute la sonnerie « Aux morts ». Émile Dagommer connaît parfaitement le cérémonial : le visage impassible, il incline le drapeau pendant la sonnerie puis le redresse fièrement pendant la Marseillaise chantée par l'assistance et les enfants de l'école conduits par leurs maîtresses.

Une belle cérémonie qui a de l'allure et qui inspire à toute l'assistance respect et honneur pour les anciens qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Une nouveauté pour ce 11 novembre : le convoi de véhicules militaires monte ensuite au monument aux morts de La Chapelle-Réanville puis redescend au monument aux morts de Saint-Just, toujours accompagné d'Émile Dagommer et son drapeau, fidèle à sa mission depuis plus de 15 ans.

Écouter Émile Dagommer raconter sa vie, c'est plonger dans une autre France : tout jeune, il aidait son père à fabriquer du charbon de bois selon la méthode traditionnelle (30 stères de bois vert se consommaient pendant 8 jours sous une couverture de terre), il récoltait les betteraves une à une à la main et le lin aussi dans une ferme du plateau, sur un terrain maintenant occupé par le CNPP. Il n'a pas beaucoup été à l'école de son village natal, pulvérisée par une bombe pendant la guerre de 40. En 1949 - il y a plus de 70 ans - il vient s'installer rue de la Haute-Marâtre à Saint-Pierre d'Autils. Il n'y a pas d'eau courante : il s'approvisionnait à une borne-fontaine située face au n°13. Et il chauffait sa maison au bois.

Il part ensuite à l'armée en Tunisie où il est affecté notamment à la frontière avec la Lybie. Il semble que le séjour ait été calme. « Il semble » car Émile Dagommer est discret, modeste et toujours optimiste : il n'est pas sûr qu'il ait raconté tout ce qu'il a vécu. Mais il n'en a pas un mauvais souvenir et c'est peut-être aussi un



LA VIE DES ASSOCIATIONS



L'Association Autonome des Parents d'Élèves de l'école de Saint-Just

souhaite remercier les parents qui soutiennent leurs actions. Grâce à ces actions, et particulièrement l'organisation de la Foire à tout de Saint-Just, l'AAPE est heureuse d'avoir pu participer (avec la mairie) à l'achat d'une structure de jeux extérieure pour la cour des maternelles. Elle financera aussi, entre autres, un spectacle pour toutes les classes de l'école, des clés USB pour les CM2, des livrets de secourisme pour les CM1, la venue du Père Noël ainsi que la classe de découverte des élèves de Mme Chanteau (si le projet est accepté). Si vous souhaitez participer à nos actions, vous êtes les bienvenus alors n'hésitez pas à nous contacter via aape27@gmail.com

12^{ème} POPOT'ART

À LA SALLE DES FÊTES DE LA CHAPELLE-RÉANVILLE

Samedi 8 février, pour cette 12^{ème} édition Popot'Art présente une soirée exceptionnelle de musiques de danse, avec bal des ailleurs.

Trois grands artistes pour une rencontre hors normes quant à la qualité des musiciens et l'étendue de leurs influences :

Amélie Affagard, au chant et à la danse, se produit au sein de plusieurs groupes allant de la chanson arabo andalouse aux musiques traditionnelles (La familia, swing gadgé...). Présence et émotion garanties !

Valentin Barrey au piano, à suivi un parcours international (dont Royal College of Music de Londres) et propose un univers original inspiré de musiques classiques et folk.

Kevin M'Finka aux percussions, au chant, à la sanza... ce musicien fait partie des tambours de Brazzaville, il a su proposer un mélange entre les musiques traditionnelles du Congo et d'autres influences comme le jazz et le folk.

Programme

19h : rendez-vous à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

19h30 : concert

20h45 : partage et papilles

22h : bal des ailleurs

Buffet partagé avec vos contributions sur le thème gustatif Les Tapas.

Réservation indispensable via popotart_association@outlook.com

Popot'Art est une association vernonnaise qui s'est fixée pour but d'organiser des événements festifs et artistiques dans les environs de Vernon.

Le plus souvent, il s'agit de concerts qui sollicitent des artistes jouant pour la première fois ensemble et qui mettent ainsi en avant la découverte et la rencontre.

Les lieux où se produisent ces rencontres sont itinérants : chez un particulier, dans une salle des fêtes ou en plein air...

La ligne politique véritablement inaltérable de Popot'Art est l'échange gustatif. Ainsi chaque fois un thème culinaire est proposé : les champignons, les herbes aromatiques, la cuisine russe, les tapas... et chacun amène une préparation à partager avec l'ensemble des participants.

L'association est portée par des valeurs d'échange et de participation libre, sous forme d'un chapeau, d'aide bénévole, d'adhésion ou de propositions diverses.

La convivialité, la bonne humeur, le partage et l'attention aux autres sont les maîtres-mots de Popot'Art.



Nocturnes à La Chapelle-Longueville

À l'occasion des dernières journées européennes du patrimoine, ASJ (association Agir pour la Sauvegarde de Saint-Just) a présenté sa cinquième exposition photographique.

Cette exposition avait pour but d'illustrer le patrimoine et l'environnement de nos trois villages, au coucher du soleil et au début de la nuit, moments particuliers où monuments et paysages se présentent dans une lumière particulière et inhabituelle. Les photographies ont été réalisées par Jean-Jacques Moreau qui, pendant de longues heures, a parcouru les rues et les sentes de la commune pour trouver le meilleur éclairage.

Comme les précédentes, cette exposition a attiré un grand nombre de visiteurs.

À l'occasion de cette exposition un calendrier présentant des photos des 3 villages a été édité sous divers formats : les personnes qui souhaitent en acquérir un peuvent s'adresser directement à Jean-Jacques Moreau (07 88 46 11 77) ou au secrétariat de l'association.

L'association Agir pour la Sauvegarde de Saint-Just et de son cadre de vie a pour but d'initier, de promouvoir et de développer toute action visant à la sauvegarde du caractère semi-rural de Saint-Just (Eure) et de la qualité de vie de ses habitants. Elle intervient, notamment, sur tous les problèmes relatifs à l'urbanisme, aux permis de construire, à l'environnement, à la santé publique et au patrimoine.

Elle agit en concertation avec des associations amies comme le CEVE qui ont des préoccupations environnementales voisines.

La campagne d'adhésion pour l'année 2020 est d'ores et déjà ouverte. S'adresser au secrétariat de l'association : Mr Thierry Bonvalet (7 rue de Varinelles à Saint-Just - 06 81 47 71 11).

La prochaine AG se tiendra courant février 2020.

DOJO ZEN

DE SAINT-PIERRE D'AUTILS



La pratique de la méditation Zen est ouverte à tous. Cependant, il est préférable de se rendre préalablement sur notre site internet dojozenvernonsaintpierredautils.org pour voir qui nous sommes et ce que nous proposons.

Pour une première séance, venir une demi-heure avant.

Il y aura une session de pratique intensive le samedi 7 mars après-midi et le dimanche 8 et une introduction pour les débutants le jeudi précédent (5 mars), à 20h.

Pratique du Zazen les mardis et jeudis à 20h à la Salle Louis Bellois de Saint-Pierre d'Autils

Nous contacter : 02 32 51 64 39 ou azpe@orange.fr



**SECTION COUNTRY
DE LA GYMNASTIQUE
DE SAINT-JUST**

Vous aimez danser, bouger, venez vite rejoindre le club de COUNTRY « HAPPY DANCERS » au Foyer Rural de Saint-Just le mardi de 19h à 20h30.

La convivialité, la bonne humeur de notre équipe sont de mise.

Par ailleurs un bal country sur CD est organisé le SAMEDI 28 MARS 2020 à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville.

Renseignements et réservation au 06 85 58 47 88

L'association de gymnastique propose d'autres activités telles que du renforcement musculaire, du pilate, du step, de la gymnastique séniors, du stretching et du yoga.

Pour s'inscrire contacter le 06 79 07 00 95 ou le 06 09 31 87 31



Le 30 Novembre, l'association ARIA organisait pour la 13^{ème} année consécutive un dîner dansant dont tous les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Plus de 150 personnes étaient présentes pour déguster une excellente tartiflette, participer à la tombola et acheter des terrines de pâtés et rillettes. Une animation dynamique et variée a permis aux convives de passer une agréable soirée pour une bonne cause. Nous avons fait un bénéfice de 3 400€ auquel s'est ajoutée la participation d'ARIA et c'est donc un chèque de 4 900€ qui a été remis à l'antenne Téléthon de Gaillon. En treize ans, l'association ARIA a versé 73 660 € !

Un grand bravo aux bénévoles pour cette organisation et aux personnes qui ont participé à cette belle fête de la solidarité.

Nous contacter :
4 route de Vernon 27950 La Chapelle-Réanville.
Par téléphone au 06 45 26 27 08 ou
email arialcr@wanadoo.fr
et retrouvez-nous sur www.aria-lcr.fr.



**Amical-Club des retraités
de Saint-Just**

Afin de favoriser l'échange et l'ouverture aux autres, l'Amical-club des retraités de Saint-Just et l'association vernonnaise Prépare-Toit, qui agit pour l'insertion des adultes déficients intellectuels, ont organisé un moment convivial lors d'un sympathique déjeuner « choucroute » suivi d'un après-midi dansant animé par Pascal Desmet, le 19 octobre au foyer rural de Saint-Just.

Jacqueline Letellier présidente de l'Amical-Club souhaite vivement renouveler cette expérience et remercie tous les participants pour ce beau moment de partage.

Vous pouvez contacter l'Amical-club au 06 71 79 20 74 ou via jacqueline.letellier1@sfr.fr



Réalisation inspirée du processus « Food Art » qui consiste à associer nourriture et création artistique : la nourriture s'observe, elle est périssable, elle peut devenir création éphémère



Après la lecture d'une histoire de repas d'ogre, les cuisiniers-artistes concoctent un menu un peu spécial....

Les ateliers du mercredi

Depuis le mois de novembre, des ateliers sont proposés gratuitement le mercredi matin de 10h à 12h aux enfants scolarisés sur la commune. Ces ateliers ont pour objectif de créer une continuité entre les temps scolaires et périscolaires en exploitant des aptitudes liées à trois parcours pédagogiques : artistique, citoyen et santé. À travers des activités manuelles, les enfants sont amenés à développer leurs sens d'observation et de créativité dans une dynamique participative.

Le premier atelier s'est inspiré des menus monochromes de Sophie Calle et des œuvres «Food Art» de Daniel Spoerri.

Vous pouvez retrouver le planning des séances ainsi que les projets des ateliers sur notre site lachapellelongueville.fr



✓ Du nouveau dans nos cantines

Depuis le 1^{er} novembre 2019, conformément à la loi EGalim, afin de faire évoluer les pratiques alimentaires, la restauration scolaire (de la maternelle au lycée) doit proposer au moins un repas végétarien par semaine soit un menu sans viande, charcuterie, crustacé ou poisson, mais à base de protéines végétales pouvant également comporter des produits issus de la production animale comme des œufs et des produits laitiers. C'est également l'occasion de découvrir des produits peu utilisés de nos jours et riches en protéines : les légumineuses (fèves, haricots blancs ou rouges, lentilles, lupins et pois), très souvent associées aux céréales dans les repas végétariens.

Retrouvez les menus de la cantine sur la page d'accueil de notre site lachapellelongueville.fr

Inscription au périscolaire

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat au 02 32 52 85 24 ou service-enfance@lachapellelongueville.fr

Afin de faciliter l'organisation des familles, le conseil municipal a décidé dans sa séance du 16 octobre 2019 d'autoriser le maire, sur demande justifiée, à accorder des dérogations d'affectation des élèves dans une autre école de la commune que celle dont ils relèvent normalement. Les demandes peuvent être formulées par écrit adressées au maire ou à l'adjointe en charge de l'enfance dès maintenant.



Cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, la Compagnie File en scène est venue présenter aux écoliers son spectacle intitulé « 4 a pas de noyau dans le chocolat ». Rencontre drôle et poétique dans le chocolat ». Rencontre drôle et poétique entre une clown gourmande et amoureuse et un marionnettiste passionné et appliqué. Une aventure pleine d'interactions avec le public qui a charmé petits et grands.



Esprit de Noël

Les équipes du périscolaire ont déployé énergie et créativité pour décorer les espaces de garderie et fabriquer avec les enfants des objets pour Noël.



Dans un esprit chaleureux et convivial, les marchés de Noël ont été l'occasion de réunir enseignants, parents, enfants et même... le Père Noël !



À l'école de La Chapelle-Réanville, le décor est féérique : univers de montagne et automates prêtés pour l'occasion par un habitant du village.



Devant les écoles, les enfants ont pu orner collectivement des sapins fabriqués en palettes par M. Cochard et croiser des cerfs en bûche ou des bonshommes de neige en pneus réalisés par les agents de l'équipe technique.

LA MARE

DE LA CHAPELLE-RÉANVILLE



Cette mare qui n'avait pas été entretenue depuis plusieurs décennies vient de subir une cure de jouvence qui a duré plus d'une semaine.

La municipalité a voulu redonner à celle-ci son aspect d'origine, ou les vaches allaient s'abreuver. Les travaux ont consisté au curage, à la suppression des végétaux et à permettre son accès comme à son origine.

Il restera à faire quelques plantations au printemps, remettre en état la pelouse environnante et à harmoniser son emplacement par un réaménagement de la place.



BILAN DE LA LUTTE

CONTRE LE FRELON

ASIATIQUE



Piège sélectif JABEPRODE

En cette fin de saison, les acteurs de la lutte contre les frelons asiatiques ont constaté une forte diminution de leur présence dans notre région. Les hypothèses avancées sont que les nids primaires ne se sont pas développés en raison des conditions climatiques du printemps et des chaleurs de l'été.

Sur notre commune, 3 nids primaires ont été détruits en début d'été et 7 nids secondaires à l'automne par la société « Guêpes et frelons 27 ». Sur deux ruchers amateurs à La Chapelle-Réanville, une cinquantaine de frelons ont été pris dans les pièges sélectifs type « Jabeprode » (Grand prix du concours Lépine 2018). Rien par rapport à l'an dernier ! À part quelques frelons européens, aucun autre insecte (abeille, mouche, guêpe pollinisatrice, papillon...) n'a été pris dans ce type de piège.

Ce piège pourra être utilisé au printemps quand les reines ressortiront de leur hibernation plutôt que les pièges bouteilles qui noient tous les insectes. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association ARIA pour plus de renseignements et profitez de leur commande groupée via arialcr@wanadoo.fr Les pouvoirs publics ont correctement organisé la lutte (conseil départemental et communes) mais en fonction des conditions climatiques, il faudra rester vigilant en 2020.

✓ Les habitants ont la parole

Un habitant de notre commune nous a interpellé sur le manque d'harmonisation des horaires d'éclairage de nos trois villages. Cette anomalie ne nous avait pas échappé et nous souhaitons que chacun puisse profiter de l'amplitude la plus large. Cependant, cela suppose le changement des d'horloges reliées au système d'éclairage public. Le coût n'étant pas négligeable, il ne nous a pas semblé prioritaire de changer les horloges concernées avant qu'elles ne rendent l'âme, l'harmonisation se fera donc au fil du temps !

On nous a signalé l'aspect négligé et la gêne occasionnés par la négligence de certains riverains qui ne remettent pas leurs poubelles après ramassage, voire même qui les laissent dans la rue toute la semaine. Pour le bien-être de la collectivité et l'esthétique de nos villages, merci d'être vigilant et de les rentrer rapidement après la collecte.

ESPACE PUBLIC :

LES RÈGLES À RESPECTER

✓ DÉNEIGEMENT / VERGLAS : LES RÈGLES EN VIGUEUR



L'arrivée de la neige peut être la source de difficultés de circulation, en particulier pour les piétons qui risquent de glisser et de se blesser. Il est donc utile de rappeler les règles applicables en la matière.

Pour La Chapelle-Longueville, c'est un arrêté municipal du 13 janvier 2017 qui a établi les dispositions applicables dans l'ensemble de la commune.

Ce texte prévoit que les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige, chacun devant sa façade ou son terrain jusqu'à la limite de la voie de circulation. Et s'il y a du verglas, il appartient aux riverains de saler l'espace entre leur façade ou leur terrain et la voie de circulation.

En pratique, il est donc recommandé aux propriétaires ou locataires concernés de se munir d'une pelle à neige et d'une réserve de sel pour faire face à leurs obligations.

S'agissant des voies de circulation, leur traitement - déneigement ou salage - est assuré par le Syndicat des voiries communales à l'exception des routes départementales qui sont traitées par les services du département. Pour information, il s'agit des routes D 6015 (ex-nationale), D 73 puis D 64 entre St Just et La Chapelle-Réanville via le rond-point du Mont-Vernon, D 63 entre Le Goulet et La Chapelle-Réanville via Villez-sous-Bailleul, et D 75 entre La Chapelle-Réanville et Mercey. Enfin, l'équipe technique de La Chapelle-Longueville est bien sûr sur la brèche pour dégager les mairies, les écoles, certaines voies communales et tous les espaces publics utiles.



✓ Il faut ramasser les déjections canines !

Les élèves sortant de l'école de Saint-Pierre d'Autils située sur la place du village et les passants ont été intrigués avant les vacances par la présence de petits bâtons surmontés d'un morceau de tissu rouge disséminés sur tout l'espace gazonné. Cela donnait l'impression d'un parcours de petit golf mais personne ne jouait. Alors ??

Renseignement pris, ce dispositif subtil a été imaginé par une habitante excédée que la pelouse sur laquelle les enfants jouent après l'école soit parsemée de crottes de chiens. Et pour encourager les propriétaires des chiens à éviter cette situation et aussi la municipalité à prendre une initiative, elle a planté un petit bâton à tous les endroits où elle a trouvé une déjection canine. Et il y en avait beaucoup.

Les petits bâtons ont maintenant disparu car il a fallu tondre mais sa demande a été entendue par la municipalité : deux panneaux rappelant aux maîtres des chiens que les déjections doivent être immédiatement ramassées vont être installés sur l'espace gazonné. Et la règle s'applique plus généralement sur tout l'espace public de la commune, y compris sur les stades bien sûr. On espère que les intéressés seront désormais plus attentifs et veilleront à ramasser les déjections de leurs toutous. Rappelons que le non-respect de cette obligation est passible, en principe, d'une contravention de 68€.



✓ Du côté des champs ...

Une bonne partie de l'espace de notre commune est constituée de champs cultivés. Afin de contribuer à une meilleure connaissance de cette activité, l'ECHO publiera dans chaque numéro quelques informations sur les activités agricoles en cours.

Ainsi, en janvier, les semis de blé d'hiver commencés en septembre sont terminés. La récolte aura lieu à l'été prochain.

Fin février début mars, on sème de l'orge de printemps utilisée, selon sa qualité, pour nourrir les animaux ou fabriquer de la bière. La récolte a lieu en juillet/ août.

✓ Accueil en mairies et horaires de La Poste

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autills	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	15H30-18H30	9H-12H	
JEUDI	9H-12H		16H-19H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just 02 32 52 21 88 Saint-Pierre d'Autills 02 32 52 22 17 La Chapelle-Réanville 02 32 52 42 62

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autills :

Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
Et les mardis et vendredis après-midis de 14h à 16h
Levée du courrier tous les jours à midi et à 15h30 du lundi au vendredi.

Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88



La Bibliothèque de La Chapelle-Réanville

Route de l'Ancienne école à La Chapelle-Réanville, derrière le stade et la nouvelle école, face aux constructions récentes !

Plus qu'une bibliothèque, c'est également un lieu d'échanges et de convivialité, vous y êtes accueillis par :

Martine, Josette et Nicole le lundi de 16h30 à 18h30.
Andrée et Josette le mercredi de 17h à 18h30
Michèle et Nicole le samedi de 10h à 12h30.
Vous pouvez nous joindre au 02 32 25 21 22

De plus, le mercredi de 14h à 17 h, moyennant participation, des ateliers sont proposés aux enfants. Les renseignements et les inscriptions sont délivrés au pôle enfance à la mairie de Saint-Pierre d'Autills.

LE SAVIEZ-VOUS ?

✓ PROTÉGER VOS EMAILS

À l'heure où l'informatique prend une part de plus en plus importante dans nos vies, il est crucial de rester vigilant sur la protection de nos données personnelles et notamment les mots de passe de nos messageries.

Pour cela, il est nécessaire d'utiliser des mots de passe robustes (au moins 8 caractères avec des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux) et de les changer régulièrement.

Il est vivement conseillé de contrôler si votre messagerie n'a pas été piratée en utilisant ce site géré par Troy Hunt, un expert en sécurité informatique. <https://haveibeenpwned.com/>

Renseignez votre adresse mail : si vous obtenez une page verte avec la mention : "Good news - No pwnage found !", tout va bien, mais pensez à changer régulièrement votre mot de passe (2 fois par an, c'est un bon rythme).

Si vous obtenez une page rouge avec la mention : «Oh no - pwned !», c'est mauvais signe.

Vous obtiendrez la liste des sites à l'origine de la fuite et les données transmises.

Un conseil : changez votre mot de passe le plus rapidement possible.



♥ Le coup de cœur des bibliothécaires

Le bal des folles
Victoria Mas

Difficile pour une femme de la fin du 19^{ème} de s'opposer à un père ou un mari. Si vous osez, vous encourez le risque de vous faire interner à la Salpêtrière et de servir de cobaye aux expériences du professeur Charcot.

Très bien écrit, ce roman se dévore ; on souffre avec les héroïnes et on se dit que fort heureusement les choses ont évolué mais il faut rester vigilant.

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site lachapellelongueville.fr

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- À la mairie de Saint-Just : le jeudi de 10h à 12h
- À la mairie de Saint-Pierre d'Autils : le mardi de 10h à 12h
- À la mairie de La Chapelle-Réanville : le jeudi de 16h à 18h



✓ Boîtes à livres

« Aimer lire, c'est faire un échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses. »

Montesquieu

Alors pour échanger vos lectures, vous pouvez d'ores et déjà trouver dans la commune trois boîtes à livres qui ont chacune leur histoire : une première, fruit de l'imagination des enfants et de l'équipe périscolaire de l'école de Saint-Just, une deuxième, issue de récupération et de savoir-faire d'un habitant de la commune, une troisième, réhabilitation d'un équipement du passé...

✓ LE REPOS DE NOS ANCIENS

Un peu plus de 270 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des anciens au manoir de la Chapelle, le 10 novembre dernier. En pagne bleu, colliers de fleurs autour du cou, youkoulélés en main, c'est avec soleil et générosité que «TA'IVINI», association de la commune, est venue accueillir les invités, leur permettant ainsi de s'installer en musique autour des tables rondes joliment décorées. Les invités ont pu savourer le délicieux repas préparé par le traiteur Erisay. L'après-midi animée par Frédéric «Dj Fred », jeune auto-entrepreneur, s'est terminée dans une ambiance joyeuse et sympathique permettant à tous d'apprécier ce grand moment de convivialité et de faire de nouvelles rencontres au sein de nos trois villages.

11 NOVEMBRE 2019

UN PARCOURS MÉMORIEL MOTORISÉ

✓ Les Colis de Noël

L'origine

C'est juste après-guerre, sous l'impulsion d'Armand Marquiset (1900-1981) que l'on retrouve l'origine des colis de Noël. Musicien insouciant et adepte des plaisirs de la vie, il découvre vers ses trente ans ce que sont pauvreté et solitude. Il s'oriente dès lors vers une vie plus spirituelle et fonde (entre autres) le 15 avril 1946 « les petits frères des Pauvres » pour apporter soutien et affection aux personnes âgées, appauvries par la guerre. Le début des colis !

Une de ses interrogations le défini joliment :

« Avons-nous donné des fleurs avant le pain ? »

C'est donc depuis ce temps, que les communes, via le CCAS, offrent à leurs habitants d'un certain âge un repas et/ou un colis pour Noël.

Mais faute de moyens ou en raison de restrictions budgétaires, certaines grandes villes les ont réduits à une boîte de chocolats dans un premier temps, puis tout bonnement supprimés.

Le bilan

Sur l'ensemble de la commune, 706 courriers (pour les repas et colis) ont été adressés aux personnes concernées pour 554 réponses globales. 277 personnes ont assisté au repas le 10 novembre au manoir de La Chapelle.

Et près de trois cent colis ont été distribués, en partie le 7 décembre lors d'une collation successive sur les trois villages, ou livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer par les membres du CCAS, ou mis à disposition aux heures de permanence des trois mairies.



Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu un tel convoi militaire dans les trois villages de la commune ! Le 11 novembre dernier, Philippe Carton, passionné de véhicules militaires anciens et par ailleurs conseiller municipal, avait convié ses collègues membres du « Military Vehicle Conservation Group Eure-Seine-Normandy » à venir participer aux commémorations de l'armistice de 1918, successivement devant les trois monuments aux morts de la commune.

Dès 9h, le public a pu admirer les véhicules rassemblés sur le parking de l'église de Saint-Pierre d'Autils. À 10h, la première cérémonie a eu lieu au cimetière du village où Antoine Rousselet, maire, et Émile Dagommer, porte-drapeau, ont été conduits dans une jeep suivie, à pied, par les participants.

Passant par Le Goulet, le convoi dans lequel avaient pris place de nombreux participants est ensuite arrivé à La Chapelle-Réanville avant de descendre au monument aux morts de Saint-Just. À chacune de ces étapes, le maire a lu le discours de la ministre, le clairon a retenti pour la sonnerie aux morts et l'assistance a chanté la Marseillaise avec, à Saint-Pierre d'Autils, la participation des enfants de l'école encadrés par leurs maîtresses.

À la fin de ce périple mémoriel, les participants se sont rassemblés au sec au Foyer rural de Saint-Just pour un vin d'honneur offert par la municipalité.

Merci à tous les passionnés qui ont animé cette matinée d'hommages à nos aînés morts pour la France et notre liberté !

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION
DES CONSEILLERS N'APPARTENANT
PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE



LES SALLES

DE LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Chacun des villages qui composent la commune dispose d'une salle collective qui porte un nom différent :

- **Saint-Just** : « Foyer rural » situé à côté de la mairie.
- **Saint-Pierre d'Autils** : « Salle Louis-Bellois », située derrière la mairie
- **La Chapelle-Réanville** : Salle des fêtes située à l'entrée du village en arrivant de Vernon.

Ces salles qui ont des caractéristiques propres peuvent être louées pour le week-end, du vendredi soir au lundi matin :

	Surface M2	Effectif max	Tables / chaises	Loyer Habitants commune	Loyer extra-commune	Cautions € 2 chèques
Foyer rural Saint-Just	140	120	24/95	360 €	500 €	800 +100
Salle Louis Bellois, Saint-Pierre d'Autils	124	100	23/87	360 €	500 €	800 +100
Salle des fêtes La Chapelle-Réanville	300	330	34/261	450 €	700 €	800 +100

Pour toute information et demande de location, vous pouvez vous présenter à l'une des permanences des mairies ou téléphoner aux heures de permanence (voir p. 12).



Foyer rural de Saint-Just



Salle Louis Bellois de Saint-Pierre d'Autils



Salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

INFOS

PRATIQUES



Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88

Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
ccas@lachapellelongueville.fr

Le CLIC ou Centre Local d'Information et de Coordination : 02 32 71 24 73

Dans le cadre du maintien à domicile c'est la porte d'entrée pour les personnes âgées et en difficulté, selon revenus et évaluation d'autonomie, pour faire une demande d'aide à domicile.

Déchets ménagers :

Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10

- Ramassage des déchets ménagers :
La Chapelle-Réanville : le vendredi matin
Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.
Tél : 02.32.53.26.93 - Ouverte du lundi au samedi sauf les jours fériés.
Horaires d'été, 1^{er} avril-31 octobre :
9h-12h et de 14h-18h
Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars :
9h-12h et de 13h-17h

Transports

Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin gardes : tél 02 32 33 32 32
- ERDF contact dépannage : tél 0810 333 027
- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
Heures de bureau : 0 800 508 104
En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115

AGENDA

Les prochains rendez-vous

Samedi 1er février :

repas dansant organisé par ARIA et animé par Pascal Desmet à la salle des fêtes de la Chapelle-Réanville.

Lundi 3 février :

à 19h dîner du jumelage à la salle des fêtes Louis Bellois à Saint-Pierre d'Autils. Chacun apporte un plat, et l'association fournit les boissons.

Samedi 8 février :

POPOT'ART, concert-bal à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville à 19h.

Lundi 2 mars 2019 :

assemblée Générale du jumelage à 19h à la salle des fêtes Louis Bellois à Saint-Pierre d'Autils

Samedi 14 mars :

Boum organisée par Les Autils à la salle Louis Bellois à partir de 15h.

Samedi 23 mars :

Bal Country organisé par la Section Country de la gymnastique de Saint-Just à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville.

Vendredi 3 avril :

sortie au Cirque d'Elbeuf organisée par ARIA, 31^e promotion du Centre National des Arts du Cirque

Dimanche 5 avril :

9h30 départ de Saint-Pierre d'Autils pour une randonnée et un pique-nique à Lyons-la-Forêt organisé par le jumelage.

Lundi 4 mai :

BBQ du jumelage à 19h au Jardin Partagé de Saint-Pierre d'Autils.

Mercredi 6 mai :

Audition des élèves de percussions et de musique électro-acoustique du Conservatoire de Vernon de 19h à 21h à la salle Louis Bellois de Saint-Pierre d'Autils.

Dimanche 17 mai :

Foire à tout organisée par l'association les Autils, sur le stade à Saint-Pierre-d'Autils

Vendredi 29 mai :

Sortie au Cirque d'Elbeuf organisée par ARIA, Cirque Plume « La Dernière Saison »

Retrouvez ces événements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr

La recette de Madame Evina TEFATUA
De l'association tahitienne TA'IVINI

POULET FAFA

Ingrédients :

Pour 10 personnes
4 cuisses de poulet (découpées en 8 morceaux)
1 kg d'épinards surgelés
200 g de lardons fumés
1 oignon moyen émincé
4 gousses d'ail hachées
200 g de crème fraîche épaisse ou de lait de coco
1 citron
Paprika et poivre

Dans une casserole chaude, faire revenir les morceaux de poulet avec l'oignon et l'ail, mélanger.

À mi-cuisson, ajouter les épinards, bien mélanger et toujours mélanger.

Environ 20 mn après, ajouter les lardons.

Toujours bien mélanger, remarquez la couleur des épinards, un joli vert luisant ; « bah c'est pas prêt ! ». Ajouter la crème fraîche ou le lait de coco et le jus de citron, mélanger.

Ajouter le paprika et le poivre selon votre convenance.

Dès que les épinards virent au vert kaki, ajuster à votre goût
C'est prêt !

Accompagner d'un riz blanc Thaï, meilleur que le basmati.
TAMAA MAITA'I (bon appétit)

L'ECHO de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune
Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de publication : Antoine Rousselet
Rédaction : L'équipe municipale et les associations.
Mise en page & impression Imp.GABEL 02 32 82 39 39
Dépôt légal à parution
Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

IMPRIM'VERT®